

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ERMONT

SÉANCE DU 14 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze du mois d'avril à 19 H 00

OBJET : FINANCES

Approbation des tarifs de la saison culturelle 2023/2024

Le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, le **7 avril 2023**, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M. Xavier HAQUIN**.

N°2023/088

Présents :

M. Xavier HAQUIN, *Maire*

Mme CABOT, M. NACCACHE, Mme MEZIERE, M. LEDEUR, Mme DUPUY, M. RAVIER, Mme CASTRO-FERNANDES, M. KHINACHE, Mme CHESNEAU MUSTAFA, *Adjoint au Maire*

Mme DAHMANI, M. CARON, Mme APARICIO TRAORE, M. ANNOUR, Mme DEHAS, Mme GUEDJ, Mme GUTIERREZ, M. GODARD, Mme SANTA CRUZ BUSTAMANTE, M. LAROZE, Mme YAHYA, M. KEBABTCHIEFF, Mme DE CARLI, Mme LAMBERT, M. KNOBLOCH, Mme CAUZARD, M. HEUSSER, Mme LACOUTURE, M. JOBERT, Mme BARIL, M. MELO DELGADO, M. BAY, *Conseillers Municipaux*

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. BLANCHARD

(pouvoir à M. LE MAIRE)

Mme MAKUNDA TUNGILA

(pouvoir à M. LEDEUR)

Mme BENLAHMAR

(pouvoir à Mme CHESNEAU)

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 35 (la condition de quorum est de 18 membres présents).

Déposée en Sous-Préfecture le : 18/04/23

Publiée le : 21/04/23

Le Maire


Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : **M. KEBABTCHIEFF** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délais et voies de recours :

Si vous désirez contester la présente décision, vous pouvez saisir le Tribunal Administratif de Cergy -Pontoise compétent d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Vous pouvez également saisir d'un recours gracieux, l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme des deux mois valant rejet).

Délibération N° 2023/088

OBJET :

FINANCES

Approbation des tarifs de la saison culturelle 2023/2024

Sur la proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2121-29 ;

VU l'avis de la Commission Affaires générales, Finances du 6 avril 2023 ;

CONSIDÉRANT que le programme artistique et culturel proposé pour la saison 2023/2024 associe une programmation généraliste qui se veut familiale, à une politique d'action culturelle qui développe les échanges avec les structures communales, associatives et départementales ;

CONSIDÉRANT que cette programmation pluridisciplinaire mêle théâtre, musique, stand up, danse, cinéma et des cycles de conférences en histoire de l'art ;

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre en place des tarifs pour les spectacles et activités culturelles programmés au titre de la saison 2023/2024,

**Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL**

- **APPROUVE** la tarification des activités culturelles organisées au sein du théâtre Pierre Fresnay et programmées pour la saison 2023/2024 ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document y afférent.



Pour extrait conforme,

Le Maire
Conseiller départemental du Val d'Oise,
Xavier HAQUIN

TARIFS SAISON CULTURELLE 2023-2024

Spectacles tout public

Théâtre Pierre Fresnay		Tarifs 2022-2023	Propositions tarifs 2023-2024
		Montant	Montant
Unique		38 €	41 €
Catégorie A	Plein tarif	30 €	32 €
	Tarif réduit	27 €	29 €
Catégorie B	Plein tarif	25 €	27 €
	Tarif réduit	21 €	23 €
Catégorie C	Plein tarif	18 €	20 €
	Tarif réduit	14 €	15 €
Jeune Public	Plein tarif	14 €	15 €
	Tarif réduit	11 €	12 €
Carte Tribu		21 €	23 €
Carte Tribu Conservatoire	Ermontois	10 €	11 €
	Non Ermontois	13 €	14 €

Le tarif réduit concerne les publics suivants : - de 18 ans, étudiants de moins de 25 ans, demandeurs d'emploi, groupes de + de 10 personnes, adhérents carte Tribu, personnes en situation de handicap, bénéficiaires du revenu de solidarité active ou du minimum vieillesse.

Spectacles scolaires

Théâtre Pierre Fresnay		Tarifs 2022-2023	Propositions tarifs 2023-2024
Scolaires		Montant	Montant
Spectacle à l'unité dans le cadre d'un parcours		4,20 €	4,50 €
Spectacle à l'unité (temps scolaire hors parcours)	Primaires	5,70 €	6 €
	Collèges et lycées	6,80 €	7,20 €
A l'unité en horaire du soir (groupe de 10 minimum)	Collèges et lycées	9,50 €	10 €



Vu pour être annexé à
délibération n° 23/SS du 14/04/23
ERMONT le 18/04/23
Le Maire,

Cinéma

Théâtre Pierre Fresnay		Tarifs 2022-2023	Propositions tarifs 2023-2024
Cinéma		Montant	Montant
Séances hebdomadaires	Plein tarif	6 €	6,50 €
	Tarif réduit	4,50 €	5 €
Collège au cinéma/École et cinéma/Parcours culturels et artistiques	Dans le cadre du dispositif Ecrans VO	2,50 €	2.50 € <i>(tarif général imposé, mis en place par Ecrans VO)</i>
Lycéens et apprentis au cinéma	Dans le cadre du dispositif ACRIF	2,50 €	2,50 € <i>(tarif général imposé, mis en place par le dispositif ACRIF)</i>
Fête du cinéma	Tarif unique <i>Dans le cadre du dispositif national</i>	4 €	4 € <i>(tarif national imposé)</i>
Printemps du cinéma	Tarif unique <i>Dans le cadre du dispositif national</i>	4 €	4 € <i>(tarif national imposé)</i>
Cinéma événement	Plein tarif	4 €	4,50 €
Ciné-jeunesse et Ciné p'tit-déj	Plein tarif	3,50€	4 €

Le tarif réduit concerne les publics suivants : - de 18 ans, étudiants de moins de 25 ans, demandeurs d'emploi, groupes de + de 10 personnes, + de 65 ans, adhérents carte Tribu, personnes en situation de handicap, bénéficiaires du revenu de solidarité active ou du minimum vieillesse.

Conférences « Visages de l'Art »

Théâtre Pierre Fresnay		Tarifs 2022-2023	Propositions tarifs 2023-2024
Conférences « Visages de l'Art »		Montant	Montant
A la séance	Plein tarif	7,50 €	8 €
1 cycle de 4 conférences	Plein tarif	22 €	24 €
Libre parcours 10 conférences	Plein tarif	48,50 €	51,50 €

Consommations

Théâtre Pierre Fresnay		Tarifs 2022-2023	Propositions tarifs 2023-2024
Consommations		Montant	Montant
Petite bouteille d'eau		1 €	1 €
Boisson chaude (café, thé et chocolat)		1,50 €	1,50 €
Boisson fraîche et canette sans alcool		2 €	2 €
Verre de vin		2 €	2 €
Bière		3 €	3 €